

Comité permanent de la Chambre des communes de l'agriculture et de l'agroalimentaire
Allocution préparée par M. Adrian C. Measner, président-directeur général de la Commission canadienne du blé
Le 5 décembre 2006

Merci, Ken.

Certains des événements auxquels Ken a fait allusion me concerne très personnellement.

En tant que président-directeur général de la CCB, j'ai toujours cru qu'il était de mon devoir de respecter les dispositions de la *Loi sur la Commission canadienne du blé*, en mettant en oeuvre des politiques et des programmes qui tirent parti des pouvoirs conférés par le comptoir unique, pour le plus grand avantage économique des producteurs de grain de l'Ouest canadien. Je trouve plutôt ironique que dans la lettre que j'ai reçue la semaine dernière du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, ainsi que dans les commentaires de son personnel reproduits par la presse, on me demande de m'engager à appuyer le gouvernement dans sa politique d'élimination du comptoir unique, faute de quoi je serai relevé de mes fonctions. J'aurais cru que mon opposition au comptoir unique aurait été un bien meilleur motif pour ma destitution que le respect inconditionnel des lois du Canada.

Mais quoi qu'il en soit, ce n'est pas de moi qu'il est question. Le véritable enjeu, ce sont les agriculteurs et leur droit de travailler ensemble pour assurer leur bien-être économique. Comme Ken l'a mentionné, l'annonce du relèvement de mes fonctions est la dernière en date d'une série de gestes qui ont gravement miné le droit démocratique des agriculteurs d'établir la politique et l'orientation générale de leur office de la commercialisation du grain. La tentative du gouvernement d'imposer son idéologie aux agriculteurs de l'Ouest canadien, sans tenir compte de l'avis de leurs représentants élus, est mal venue.

Les gestes posés par le gouvernement vont également coûter de l'argent aux agriculteurs. Vous ne pouvez pas imposer des changements au conseil d'administration d'une société qui gère un chiffre d'affaires représentant entre 4 et 5 milliards de dollars, vider son équipe de haute direction et restructurer le système de manutention du grain sans provoquer de graves remous et susciter des inquiétudes dans le négoce du grain, et notamment parmi les acheteurs. Je tiens me faire l'écho des propos de Ken au sujet du processus et du fait si regrettable que le gouvernement ait choisi ce moment précis, alors que le secteur des céréales se relève tout juste et qu'il goûte finalement à un début de prospérité, pour provoquer un tel chaos et une telle incertitude tant sur la scène canadienne que sur les marchés internationaux.

Je le répète, ce n'est pas de moi qu'il est question, mais des agriculteurs. Ces gens pleins de cœur à l'ouvrage, de bon sens et de génie des affaires savent gérer leur ferme et leur industrie. Je rends compte à un conseil d'administration qui agit sous l'autorité des agriculteurs. En ce sens je travaille pour les agriculteurs. Depuis que je suis président-directeur général, je m'efforce constamment à respecter la capacité des agriculteurs de prendre les bonnes décisions et de se donner un plan pour leur industrie, et je fais de mon mieux pour appliquer l'orientation générale qu'ils ont adoptée.

L'énoncé fait foi

Je joins ma voix à celle de Ken pour demander au gouvernement d'agir de la même manière.

Merci de votre attention.